



Direction de l'Education et des lycées

2023/10/00443

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

- VU le Code général des collectivités Territoriales
- VU le Code de l'Education,
- VU la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- VU le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public
- VU l'arrêté n°2023/10/00357 du 13 octobre 2023 portant délégation de signature
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2022-06/15-120-6871 du 30 juin 2022, relative à la fixation des tarifs de restauration et d'hébergement des EPLE,

- VU la proposition faite par le Conseil d'Administration du TLPU114 LYCEE ETIENNE MIMARD

ARRÊTE

- Article 1^{er}** : Les tarifs de restauration et d'hébergement du TLPU114 LYCEE ETIENNE MIMARD, pour l'année 2024 sont fixés selon le tableau ci-joint.
- Article 2** : Monsieur le directeur général des services, Monsieur le Payeur Régional, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 3** : Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Lyon,

Pour le Président et par délégation

La Responsable du Service
Cadre de vie lycéenne

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2024

Code Région et nom de l'établissement :

TLPU114 LYCEE ETIENNE MIMARD

CATEGORIES	TARIFS 2024	AUGMENTATION %
Tarif ticket élèves	4,70	4,44 %
FORFAIT INTERNAT 5 JOURS	1 929,60	4,45 %
INTERNE / HEBERGE	1 168,20	4,50 %
PERSONNELS REGION HORS CATEGORIES A	3,34	4,37 %
PERSONNELS REGION CATEGORIES A	5,74	4,36 %
AUTRES PERSONNELS CATEGORIES B & C	3,60	4,34 %
AUTRES COMMENSAUX HORS CATEGORIES B & C	5,74	4,36 %
PASSAGERS	6,60	4,76 %
REPAS EXCEPTIONNEL	16,20	4,51 %
NUITEE	14,20	5,18 %
PETIT DEJEUNER	1,53	5,51 %
ETUDIANT TARIF CROUS RESTAURANT AGREE	3,30	0 %